

Communiqué de presse

Le Conseil général de Loir-et-Cher solidaire d'Haïti

Maurice Leroy, vice-président de l'Assemblée nationale, président du Conseil général de Loir-et-Cher proposera aux conseillers généraux de voter **une aide de 10.000 € en faveur d'Haïti** dès la prochaine commission permanente du 5 février prochain.

Ce montant sera versé à la **Fondation de France** afin de soutenir les efforts de la communauté internationale **en faveur de la prise en charge des enfants, du relogement, de la reconstruction d'infrastructures telles que des dispensaires ou des écoles et de la relance économique** pour donner aux personnes les moyens de gagner leur vie et ce, au-delà de l'aide de première urgence.

Le Conseil général de Loir-et-Cher entend ainsi **manifestier concrètement sa profonde solidarité avec les populations victimes du séisme** survenu le 12 janvier dernier et qui a ravagé l'île d'Haïti et sa capitale Port-au-Prince.

Celui-ci a fait à ce jour plus de 75 000 morts et 350 000 blessés. Dans un pays totalement désorganisé et ne disposant pratiquement plus de moyens d'action propres, les populations sont totalement démunies face à la catastrophe.

Les liens historiques et culturels étant demeurés très forts entre la France et Haïti ; **il est apparu tout naturel** à Maurice Leroy de proposer aux élus départementaux de voter une enveloppe pour venir en aide aux Haïtiens et exprimer, par ce geste de solidarité, **la sympathie et l'amitié des Loir-et-Chériens envers les Haïtiens.**

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – pascal.brindeau@cg41.fr